



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 206.

M. GERRARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 206 — *Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets/The Waste Reduction and Prevention Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

MM. GERRARD et CALDWELL, M^{me} BLADY, M. MAGUIRE, M. le *ministre* ASHTON ainsi que M. SARAN interviennent. M. MARTINDALE exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. NEVAKSHONOFF présente la proposition suivante :

Proposition n° 13 : Formation professionnelle en région rurale et du Nord

Attendu :

que l'essor du Manitoba au cours des dix dernières années a entraîné une demande accrue pour les gens de métier et que ceux-ci favoriseront la croissance économique soutenue de notre province;

qu'afin d'assurer une croissance économique soutenue au Manitoba, une stratégie visant à établir des programmes de formation professionnelle dans les collectivités rurales du Manitoba est nécessaire;

que le gouvernement provincial collabore avec les ministères de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation, de l'Éducation ainsi que de l'Entrepreneuriat, de la Formation professionnelle et du Commerce dans le cadre de l'Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel afin de s'assurer que les élèves des niveaux secondaire et postsecondaire disposent de programmes visant à développer leurs compétences dans les métiers;

que cette initiative a permis de redorer l'image que se font les jeunes du Manitoba à l'égard des métiers, de faire en sorte que les écoles offrent une formation adaptée aux besoins du marché du travail, de coordonner les programmes d'études des différents niveaux d'enseignement et d'affecter des fonds à l'amélioration de la qualité du matériel utilisé pour former les élèves;

que le gouvernement provincial a élargi les programmes de formation des infirmières offerts en régions rurales grâce au programme de formation du Collège Red River permettant aux infirmières auxiliaires de devenir infirmières, que 24 nouvelles places offertes à tour de rôle en régions rurales ont été créées en 2005, que 8 autres places du même genre ont été ajoutées en 2009 et que, depuis son lancement, le programme de 32 places a été offert à tour de rôle dans les collectivités de Dauphin, de Morden-Winkler, de Gimli, de Portage-la-Prairie et de Neepawa;

que le gouvernement provincial continue d'appuyer les Autochtones en améliorant l'accès aux programmes d'enseignement et d'alphabétisation pour adultes, aux programmes techniques et professionnels et à l'enseignement postsecondaire;

que, grâce à des investissements visant l'établissement du Collège universitaire du Nord, le gouvernement provincial permet aux habitants du Nord et aux Autochtones de poursuivre leurs études près de chez-eux;

que la population autochtone constitue actuellement presque 15 % des apprentis actifs et que, depuis 1999, le nombre d'Autochtones inscrits à des programmes d'apprentissage a plus que triplé,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba soutienne les efforts du gouvernement provincial dans ses démarches visant à continuer d'améliorer les programmes de formation professionnelle en régions rurales afin d'assurer la croissance continue de l'économie du Manitoba;

que l'Assemblée soutienne les efforts du gouvernement provincial dans ses démarches visant à continuer de collaborer avec les Autochtones afin de créer des possibilités de formation dans le domaine des métiers.

Il s'élève un débat.

MM. NEVAKSHONOFF et BOROTSIK, M. le *ministre* BJORNSON, M. PEDERSEN ainsi que M^{me} la *ministre* ALLAN interviennent. M. HAWRANIK exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage immédiatement de rendre le médicament Revlimid accessible aux patients souffrant de myélome multiple et à leurs fournisseurs de soins de santé au Manitoba et qu'il soit financé par la province. (L. Cavers, J. Kost, B. Leger et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'installation de feux de circulation à l'intersection des routes provinciales à grande circulation n^{os} 16 et 5 Nord un projet prioritaire afin d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons. (C. Unger, D. Buchanan, B. Meyers et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage immédiatement de rendre le médicament Revlimid accessible aux patients souffrant de myélome multiple et à leurs fournisseurs de soins de santé au Manitoba et qu'il soit financé par la province. (D. Johnston, L. Vokovich, P. Banipal et autres)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. GRAYDON, M^{me} la *ministre* MARCELINO ainsi que MM. BRIESE, JENNISSON et DYCK font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le traitement contre l'infertilité sera examinée le mardi 8 juin 2010.

M. le *ministre* SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 25 — *Loi modifiant la Loi sur la preuve au Manitoba (établissement d'une liste d'organisations criminelles)/The Manitoba Evidence Amendment Act (Scheduling of Criminal Organizations)*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN ainsi que MM. GERRARD et LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* SWAN dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 25.

(Document parlementaire n^o 59)

M. le *ministre* SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 28 — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Drivers and Vehicles Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN ainsi que MM. GERRARD et LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. GOERTZEN, le débat est ajourné.

Mardi 1^{er} juin 2010

M. le *ministre* SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 30 — *Loi sur le renforcement des mesures d'exécution relatives aux paiements de pension alimentaire familiale et modifications diverses (modification de diverses dispositions législatives)/The Strengthened Enforcement of Family Support Payments and Miscellaneous Amendments Act (Various Acts Amended)*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN ainsi que MM. GERRARD et LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. GOERTZEN, le débat est ajourné.

M. le *ministre* SWAN dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 30.

(Document parlementaire n^o 60)

M. le *ministre* SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 36 — *Loi corrective de 2010/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2010*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SWAN ainsi que MM. GERRARD et LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. GOERTZEN, le débat est ajourné.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke